



e mot du Maire

Thierry MOREL Agent technique



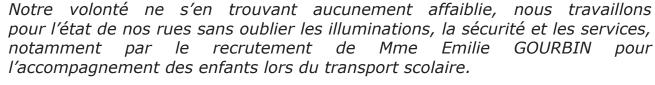
Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an vont venir rythmer la fin de l'année 2021 qui approche à grands pas. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain.

Je vous souhaite sincèrement le meilleur entourés des vôtres.

La pandémie de la COVID-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. A ce titre, l'état d'urgence sanitaire prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement nous oblige à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Je souhaite vous remercier car dans une large majorité, vous avez respecté toutes les préconisations dans un esprit citoyen et avez fait preuve d'une grande capacité de résilience.

Cela étant dit, j'ai le regret de vous annoncer qu'au regard de la situation sanitaire et des recommandations gouvernementales, il est grandement préférable d'annuler les voeux qui devaient se tenir le 14 janvier 2022. Les conditions actuelles ne permettent pas d'imaginer que cet événement puisse se dérouler en toute sérénité au foyer rural. La santé de tous étant ma priorité!

Malgré les contraintes, nous continuerons d'agir pour le bien-être du village !



En début d'année, un marché devrait voir le jour, un premier terrain de pétanque sera construit place de la Gare sans oublier que nous sommes toujours à la recherche d'un boulanger.

Les animations sont également programmées avec nos comités et associations pour toute l'année 2022, nous espérons sincèrement pouvoir vous y croiser!

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et que cette fin d'année 2021 se déroule sous les meilleurs auspices.

Laurent PÉNÉ

Julie DELAGE Secrétaire



Emilie GOURBIN Accompagnatrice bus Agent recenseur



Déborah LEROUX Agent recenseur





Jessy PESANT

Agent technique









Laurent PÉNÉ Maire



Florence VAN ASSEL 2ème adjointe



Éric VAN HEESWYCK Conseiller



David WACQUET









Retour en images sur les événements 2021

Après un début d'année sous les contraintes, quelques événements ont réussi à voir le jour.



La fête patronale a eu lieu comme tous les ans le deuxième week-end de juin.



Dans le cadre de la réouverture du le 7 juillet un concert sur l'eau le



canal de la Sambre à l'Oise, « Piano du Lac » a eu lieu.



Le barbecue participatif du 13 juillet a été maintenu avec comme invités la pluie et le vent !



Le CCAJ a organisé le défilé de la commune suivi d'une



d'Halloween dans les rues animation au Foyer Rural.



Le repas des aînés, organisé par le CCAS a eu lieu le 6 novembre. Il était riche en fous rires, danses, le tout accompagné d'un bon repas.



La remise des colis de Noël a Nos aînés étaient ravis de se



eu lieu le vendredi 10 décembre 2021. retrouver pour ce moment de convivialité.



Le mercredi 15 décembre 2021, les enfants de la commune ont accroché leurs propres décorations sur le sapin place de la mairie. Ils ont ensuite assisté au spectacle de magie en attendant avec impatience l'arrivée du Père-Noël.



Etat civil





- **♥** Jessica et Sébastien le 03/06/2021
- ♥ Caroline et Cédric le 03/06/2021
- Céline et Frédéric le 19/06/2021
- ♥ Louise et Benjamin le 10/09/2021
- ♥ Sarah et Benjamin le 23/09/2021







La benne à verre a été déplacée en bas de la rue du Général Leclerc au « Moulin » et les nouvelles consignes de tri ont été distribuées par la Communauté d'Agglomération.



Le saviez-vous?





La commune a investi dans un défibrillateur qui a été installé le 22 novembre 2021. Il se situe le long de la mairie avant le portail du Foyer Rural.



Les travaux de la rue de la Vatroye sont terminés, la réception définitive a eu lieu le 10 décembre 2021 matin sous la pluie et le vent.





Rappel: la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 4 mars 2022.

Les associations

Le Foyer Rural	Mme Galoy 06.64.41.80.59 M. Mazzaggio 06.81.30.41.98 karine.galoy@sfr.fr	Les Cavaliers Ax'in	Mme Goarin 06.45.74.82.61 gege.goarin@gmail.com
La Travecyenne	M. Tronquoy 06.18.87.20.50 guy.tronquoy@hotmail.com	Football Club de Travecy	M. Entem 06.95.38.15.68 jm.entem@outlook.fr
Travecy – Pêche – Nature	M. Longoni 06.87.15.51.39 jean-claude.longoni@wanadoo.fr	Comité des fêtes	Mme VAN ASSEL 06.08.07.29.81 vanasselflorence@gmail.com





La commune a recruté deux agents recenseurs : Mme Emilie GOURBIN Mme Déborah LEROUX

La campagne de recensement débutera le 20 janvier 2022 avec dans un premier temps la remise d'un courrier et de vos identifiants pour des réponses en ligne.

Une notification sera transmise lorsque votre formulaire sera complet.

Les agents se présenteront à votre domicile avec un dossier papier à compter du 24 janvier 2022 pour les personnes n'ayant pas répondu. Merci de leur réserver votre meilleur accueil.

Les questionnaires papiers complétés seront à remettre <u>uniquement</u> aux agents recenseurs habilités.

Au vu des conditions sanitaires, nous vous recommandons vivement de privilégier les réponses par internet.

Rappel: Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, dont les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

Nouvelle application



Suite à notre convention avec Xdemat, cette prestation étant incluse, nous allons résilier notre contrat auprès de PanneauPocket.

Celle-ci est plus riche en informations, elle vous facilitera l'accès aux événements de la commune ainsi qu'aux flyers d'inscription.

Elle reste gratuite et anonyme pour tous.

Pour l'installer, il suffit de scanner le QR code ou de taper **MAELIS** dans app store ou google play.



Marché de plein air



Le conseil municipal a adopté la création d'un marché de plein air. Celui-ci aura lieu sur la place de la mairie, tous les deuxièmes vendredis de chaque mois à compter du 11 mars 2022 de 16 h 00 à 19 h 30. Il sera composé essentiellement de producteurs locaux.



Location du Foyer Rural	Habitants de la commune	Personnes extérieurs	Associations		
Week-end			Gratuit 1 fois/an		
Du vendredi 10 h au lundi 10 h	320 €	475 €	205 €		
Personnel communal gratuit une fois par an puis tarif habitants					
Semaine de 8 h à 18 h					
Grande salle 12 h	200 €	315 €	100 €		
Petite salle 12 h	100 €	160 €	50 €		
Grande salle ½ journée	100 €	160 €	50 €		
Petite salle ½ journée	50 €	80 €	25 €		
Cautions	400 € pour la salle + 60 € pour le ménage + 40 € pour le tri				
Matériel cassé ou manquant	1 € pièce pour les couverts, les verres / 2 € par assiette / 40 € par chaise / 100 € par table ou prix coûtant selon tarif catalogue.				
Location de matériel	Habitants de la commune	Personnes extérieurs	Associations		
La table	3 €		Gratuit		
Un banc	0,50 €	Non concernées	Gratuit		
Une chaise	0,15 €		Gratuit		
La vaisselle	15 €		Gratuit		
Forfait de livraison dans TRAVECY	10 €		10 €		
Caution	100 €		100 €		
Matériel cassé ou manquant	1 € pièce pour les couverts, les verres / 2 € par assiette / 40 € par chaise / 100 € par table ou prix coûtant selon tarif catalogue				
Location de la benne	Habitants de la commune	Personnes extérieurs	Associations		
Dépôt de la benne 24 h	20 €	Non concernées			
Supplément livraison	10 €				
Droit de place	Habitants de la commune	Personnes extérieurs	Associations		
Le mètre linéaire	1 €	1 €	Gratuit		
Photocopies	Habitants de la commune	Personnes extérieurs	Associations		
Couleur	0.50 €	0.50 €	Gratuit		
Noir et blanc	0.20 €	0.20 €	Gratuit		
Cimetière	15 ans	30 ans	50 ans		
Colombarium	420 €	720 €	1 110 €		
Concession	/	90 €	150 €		
Frais de dispersion des cendres dans le jardin du souvenir 100 €					
CCAS	Habitants de la commune	Personnes extérieurs	Associations		
Accompagnent au repas	Gratuit	20 €	Non concernées		
Sortie annuelle	12€	24 €			



Pour rappel, toutes modifications de votre maison doivent être signalées en mairie :

- > Travaux nécessitant une **<u>Déclaration Préalable</u>** (listing non limitatif) :
- les constructions nouvelles dont l'emprise au sol est comprise entre 5 m² et 20 m²,
- les travaux modifiant l'aspect extérieur (volet, porte ...),
- les travaux changeant la destination (aménagement d'un garage en chambre) sans modification des structures porteuses ou de la façade.
 - > Travaux nécessitant un **Permis de Construire** (listing non limitatif) :
- les constructions nouvelles dont la surface de plancher au sol est comprise entre 21 m² et 150 m²,
- Obligation de passer par un architecte lorsque la surface de plancher créée dépasse 150 m² et dans le cas d'une extension (agrandissement, surélévation, véranda ...) supérieure à 20 m² et lorsque la surface de plancher de l'ensemble de la construction (existant + extension) dépasse 150 m².

Pour toutes demandes, il vous faudra remplir le formulaire disponible sur service-public.fr ou en mairie. A compter du 1er janvier 2022, vous aurez la possibilité de faire votre déclaration directement en ligne sur https://sve.sirap.fr/#/communesList.

Pas de panique, les « cerfas » disponibles en mairie ou en ligne sont épais mais pas compliqués! Pour chaque demande, vous devez mettre en pièces jointes :

- un plan cadastral (disponible sur cadastre.gouv.fr),
- des photos de votre maison (vue de près et vue éloignée) avant travaux
- les mêmes photos avec le projet de travaux (à vos crayons!),
- liste des matériaux ou devis,
- un plan de votre maison vu du ciel avec les dimensions.

Une fois le dossier complet, vous pouvez le déposer en ligne ou venir le déposer en mairie en 3 exemplaires. Le secrétariat est disponible pour vous aider si besoin.

Parcours passion



Réservoirs de pêche des salmonidés de Travecy 22 novembre, 02:52

Suite à la visite du Comité régional de labellisation de l'Association Régionale des Fédérations de Pêche des Hauts-de-France le 16 novembre 2021, le comité National de Labellisation des Parcours de Pêche a décidé d'attribuer aux réservoirs de Travecy le label "Parcours Passion" !

Ce label, attribué pour la première fois dans le département de l'Aisne, vise à mettre en valeur des sites de pêche se distinguant par la qualité de l'environnement, leur gestion piscicole particulière et les aménagements dédiés à la pêche.

Commune de Travecy - Officiel Fédération Nationale de la Pêche en France FNPF

Un projet privé porté par des passionnés de la nature vient de démarrer. Il pourrait être opérationnel fin 2022.

Par Thibaut Verrier reagissez@aisnenouvelle.fr

camions les transferts de cette dernière. Avec le temps humide et des températures plus froides, le chantier a été suspendu.

Un projet de longue date

es pelles ont arrêté les extractions de terre et les

d'autres attraits que les activités cynégé tiques. « On s'es Démarrés il y a une quinzaine de jours, les travaux derrière les étangs de pêche de Travecy pour agerçu que le plaisti de la chasse, n'était plus seulement lié à la chasse, mais aussi à la faune, à la découverte et à la biodiversité, poursuit le porteur de projet. En veillant au l'aménagement d'une mare pédagogique ont été interrompus. Dans la continuité des aménage-ments et actions entrepris pour

les réservoirs fédéraux de pêche projet privé pour mettre en va-leur la biodiversité locale a été lancé.

«C'est un projet que l'on avait avec mon frère depuis très long-temps », explique Xa-vier Tavernier. « Nous sommes chas-«Nous sommes chas-seurs à la base. On voulait avoir une mare et une hutte pour chas-ser le canard. » Il y a «quatre-cinq ans», ils achètent

pédagogique pour la découflore, un peu une parcelle à Tra-vecy avec un plan d'eau de 7 000 m². pour les enfants et les groupes." L'occasion au fil des mois de découvrir

plan d'eau, « on a découvert qu'on avait une biodiversité assez riche qui venait dans la mare ». L'idée a germé « de faire une hutte pédagogique pour la dé-couverte de la fauñe, de la flore, un peu de la chasse, pour les enfants et les groupes ».

maintien de l'eau l'été dans le

Mise en service pas avant fin 2022 Une démarche qui n'a pas pu bénéfi-cier de finance-ment et donc por-tée entièrement par les proprié-taires. Ils ont finan-cé les travaux et cé les travaux et contacté une en-treprise pour ra-baisser «la mare d'une hauteur d'un

mètre à peu près ». Il reste encore beaucoup d'aménagements à faire, notamment l'accessibilité du public. L'espace

de biodiversité pourrait accueillir ses premiers visiteurs vers la fin 2022. Avec les deux ré-servoirs fédéraux de pêche à la mouche et au leurre, ce nouvel aménagement va renforcer l'attractivité de cette zone à la sortie de la commune (en direction d'Achery) et dédiée aux loisirs de la nature.

la nature. Un atout supplémentaire pour Travecy, sur le plan touristique, traversée à quelques mètres des étangs par l'Euro vélo 3 (voie

aussi les efforts pour l'accueil qui sont récompensés

C'est le nombre de m² d'eau présents dans la parcelle achetée par les frères Tavernier il y a cinq ans.

Premier label dans l'Aisne

Du Nord, de Belgique, du département ou d'autres des alentours, les étangs de pêche de Travecy réussissent à attirer de nombreux pêcheurs, qui n'hésitent pas à faire des kilomètres pour venir. Un attrait et des installations reconnus dernièrement par le Comité national de labellisation des parcours de pêche qui a délivré le label « Par comite hadional extension » aux équipements. Une première dans l'Aisne.
Cette distinction qui fait suite à la visite de l'Association régionale des fédérations de pêche des Hauts-de-France, vient souligner la haute qualité piscicole et halieutique, mais aussi la bonne gestion et les efforts faits sur les peuplements. En outre, ce sont Premier label de l'Aisne